

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

Mars 2022
Volume34 #03
ISSN 1203-0808

MILOT EN JOURNAL



"S'entraider pour Prospérer"

ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

LE CONSEIL A ADOPTÉ POUR VOUS

Séance du 7 mars 2022

Dépôt des déclarations par les candidats aux élections de novembre 2021, des listes de donateurs et rapport des dépenses, tel que requis par la loi sur les élections.

Avance pour travaux février et mars 2022 – projet serre au montant de 5 000\$.

La liste des comptes de taxes en arrérages sera transmise à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans les délais requis et pourra être modifiée d'ici là, s'il y a régularisation de dossier suite à un ou des paiements. Mandate la directrice générale à assister à la séance des ventes pour non-paiement de taxes et à agir pour et au nom de la Municipalité quant à l'achat des immeubles mis en vente sur le territoire de Saint-Ludger-de-Milot.

Une demande de subvention pour chemin à double vocation sera adressée au Ministère du Transport.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement portant le numéro 03-2022, venant remplacer le règlement 2018-04 sur le code éthique et déontologie des employés.

Modifier le développement du Carré Fortin en établissant un développement en bordure du lac Ferdinand, autorisation de faire les démarches auprès de l'arpenteur, les ingénieurs afin d'établir les services potentiels et la rentabilité du projet.

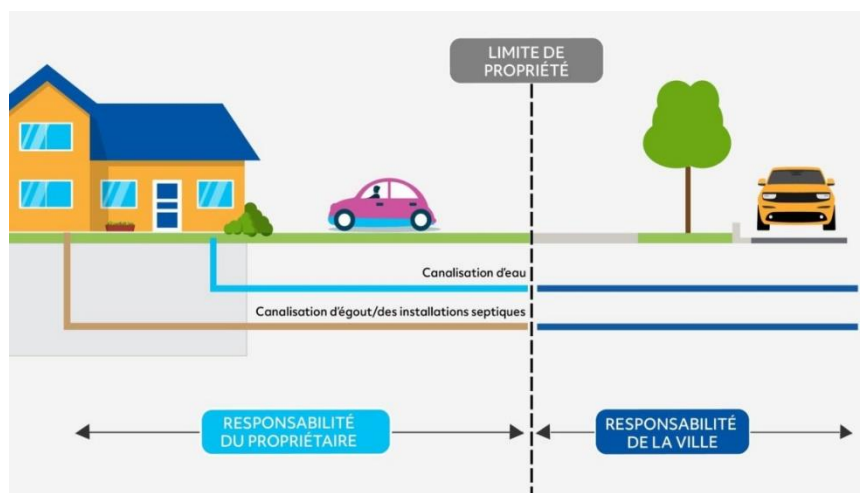
Renouvellement de l'offre de services en assurances de dommages et automobiles de la Mutuelle des municipalités du Québec pour une somme de 33 639.58\$ pour un an.

Modification de la résolution de la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour une aliénation / lotissement du lot 6 104 826 en faveur de monsieur Jean-Baptiste Duchesne.

Appui des élus-es municipaux québécois solidaires du peuple ukrainien.

Considérant parfois la difficulté d'établir la responsabilité du gel de tuyau, soit à la Municipalité soit au particulier. Comme les règlements prévoit l'entretien et la réparation des conduites de service, de l'intérieur de la propriété jusqu'au robinet de branchement (boîte de service ou valve) sous la responsabilité du citoyen et la partie enfouie de la conduite principale au robinet de branchement sous la responsabilité de la municipalité.

La Municipalité assumera 50% des coûts lors de la première intervention, si une deuxième intervention est nécessaire ce sera également 50% des coûts à moins qu'un élément ne vienne confirmer la responsabilité d'une des parties comme un tuyau endommagé, une pièce défectueuse, une absence prolongée sans prévention.



ATTENTION AU GEL DES CONDUITES D'EAU

La température extrêmement froide de ces dernières semaines peut entraîner de la gelée plus tôt dans la saison et avec le printemps qui arrive, la gelée va descendre dans le sol et il y a risque qu'elle entre en contact avec l'entrée d'eau de votre résidence.

Assurez-vous **d'intervenir rapidement** afin d'éviter d'endommager votre tuyauterie.

QUOI FAIRE EN CAS DE GEL DE CONDUITE?

1. Vérifier la présence d'eau à tous les robinets et avec ses voisins. S'il y a de l'eau au sous-sol et non à l'étage, c'est qu'une conduite est gelée dans le mur et non dans le sol.
2. Le cas échéant, ouvrir le robinet d'eau froide du bain et vérifier l'ouverture de tous les robinets d'eau froide sur la conduite entrant dans le sous-sol. Il arrive parfois que les enfants ferment le robinet principal.
3. Tentez de repérer la section gelée dans votre résidence, puis essayez de dégeler la conduite à l'aide d'un séchoir à cheveux pendant 15 minutes. Pour ce faire, ouvrez le robinet, déplacez le séchoir lentement vers la portion gelée et assurez-vous la chaleur uniformément.

Si vous n'êtes pas en mesure de localiser le tuyau gelé ou si vous n'arrivez pas à dégeler votre conduite d'eau, communiquez avec la Municipalité. Nous serons en mesure d'intervenir et de vous recommander un plombier accrédité si nécessaire. Pour une première intervention la municipalité peut assumer 50% des frais, selon la politique qui sera en vigueur et tout dépendant de la cause du gel.

En attendant le dégel de votre canalisation d'eau, tentez de vous approvisionner en eau chez un voisin ou à la Municipalité.

PRÉVENTION DU GEL DE CONDUITES

Le service des Travaux publics recommande aux citoyens qui ont eu des gels de canalisation par le passé de faire couler l'eau régulièrement afin d'éviter le gel de vos tuyaux. Si vous prévoyez vous absenter pour plus de 24 heures prévoir quelqu'un pour aller faire couler l'eau de temps en temps.

3 conseils à suivre lors de grands froids

1. Gardez les portes d'armoires de cuisine et de salle de bains ouvertes afin de permettre à l'air chaud de circuler autour de la plomberie.
2. En cas d'absence prolongée, demandez à une personne de confiance de vérifier votre maison régulièrement.
3. Laissez couler un mince filet d'eau (assurez vous que votre drain n'est pas obstrué, afin d'éviter les dégâts d'eau) en tout temps pour assurer une circulation dans les tuyaux et ainsi éviter le gel. (Un re-circulateur peut-être installé)

Soyez vigilant !

Info citoyens – Travaux publics

OFFRE D'EMPLOI

SAUVETEUR - PLAGE

pour la plage municipale de St-Ludger-de-Milot
Si vous connaissez quelqu'un faites nous en part.

30 heures/semaine minimum, horaire flexible



Appelez-nous 418-373-2266 ou faites parvenir votre C.V.
ou lettre de présentation

Au Bureau de la Municipalité de St-Ludger-de-Milot
Au 739, RUE GAUDREAU
ST-LUDGER-DE-MILOT (QUÉBEC) G0W 2B0

OU

par courriel: administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Qualifications requises:

- posséder un certificat de sauvetage plage valide
(un certificat de sauveteur piscine peut-être accepté sous certaine condition)

OFFRE D'EMPLOI MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT

Poste : ENTRETIEN DES TERRAINS - PELOUSE

Poste saisonnier de **mai à septembre** 2022
(Priorité aux étudiants mais non exclusif)
Homme ou femme
Horaire variable entre **15 et 40 heures**
Durée : Minimum 12 semaines



Principales responsabilités :

Faire la tonte de la pelouse, passer le coupe bordure, ramassage des feuilles, et des déchets sur les terrains

Aide à l'entretien des plantations (Désherbage, arrosage, plantation)
Travaux divers (Balayage, nettoyage de terrain)

Qualifications recherchées :

Autonomie
Débrouillardise
Ponctualité

Dépôt de candidature

Pour répondre à **cette offre** d'emploi, vous devez expédier votre **curriculum vitae** ou lettre d'intérêt à l'adresse courriel suivante :

administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

ou

directement à l'Édifice municipal au 739 rue Gaudreault.



DATE LIMITE : Vendredi le 1er avril 2022 à 12 h

Les bureaux municipaux seront **fermés**
le vendredi **15 avril** et le LUNDI **17 avril** pour le congé de Pâques.



Offre d'emploi été 2022
Animateurs, animatrices du terrain de jeu.
Et poste de chef de camp.

Possibilité de 1 poste de chef de camp (à confirmer lors des entrevues)

Possibilité de 2 postes d'animateurs (trices) (à confirmer lors des entrevues)

Ces postes sont offerts, aux filles et aux garçons, de St-Ludger-de-Milot ou d'une autre municipalité.

Les candidats (es) seront retenus (es) pour leur performance à l'entrevue et non pour leur provenance.

Description du poste d'animateur (trice) de camp.

- ❖ Planifier, organiser et animer des activités sportives et culturelles pour les jeunes, en collaboration avec le chef de camp s'il y a lieu.
- ❖ Encadrer et veiller à la sécurité des jeunes de 5 à 12 ans.
- ❖ Participer à une formation en animation de camp de jour.

Conditions d'admissibilité au poste d'animateur (trice)

- ❖ Être âgé de 15 ans et plus.
- ❖ Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités élevées.
- ❖ Avoir de la facilité à travailler en équipe ainsi qu'avec des enfants et être créatif.
- ❖ Être capable d'animer et d'intervenir auprès des enfants.

Conditions de travail, poste d'animateur (trice)

- ❖ Salaire 14,50/heure.
- ❖ Travailler plus ou moins 30 heures par semaine; à déterminer.
- ❖ 2 postes ou plus à combler; à confirmer.

Description du poste de chef de camp.

- ❖ Planifier, organiser les sorties et activités sportives et culturelles pour les jeunes.
- ❖ Voir au bon fonctionnement des activités et sorties.
- ❖ Faire des rencontres de planification, de compte rendu avec les animateurs, faire les suivis des directives qu'il leurs a été demandées.
- ❖ Être le lien de communication entre les parents et animateurs.

Conditions d'admissibilité au poste de chef de camp.

- ❖ Être âgé de 18 ans et plus.
- ❖ Avoir 1 an d'étude post secondaire de compléter, sera un atout.
- ❖ Être capable d'interagir avec les animateurs et les parents.
- ❖ Être débrouillard, avoir de l'entregent.
- ❖ Capable d'argumenter et résoudre des conflits au besoin.

Conditions de travail poste de chef de camps.

- ❖ Salaire, 15,50\$ /heure
- ❖ Travailler plus ou moins 35 heures par semaine; à déterminer.
- ❖ 1 poste à combler; à confirmer.

Dépôt de candidature

Pour répondre à cette offre d'emploi, vous devez expédier votre curriculum vitae à l'adresse courriel loisirs@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca par fax au 418 373-2554 ou directement à l'Édifice municipal au 739 rue Gaudreault.

DATE LIMITE : vendredi 1er avril 12h



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT SITUÉE AU LAC-SAINT-JEAN EST À LA RECHERCHE D'UN(E) :

JOURNALIER/JOURNALIÈRE AUX TRAVAUX PUBLICS

DESCRIPTIF DE L'ORGANISATION

La municipalité de Saint-Ludger-de-Milot est située dans la municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est, à mi-chemin entre Alma et Dolbeau-Mistassini et compte 651 citoyens. La vie y est des plus attractives, ses habitants sont dynamiques et enthousiastes. On y retrouve tous les services et toutes les structures qui permettent à sa population d'y vivre bien et heureuse.

DÉBUT DE L'EMPLOI

Avril 2022

MODALITÉS D'APPLICATION

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur lettre de motivation accompagnée de leur curriculum vitae, par courriel, avant 16 h le 28 mars 2022 à l'adresse suivante :

Concours :
Journalier
recrutement@progestion.co

Seules les personnes qui auront été présélectionnées recevront un accusé de réception.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

En conformité avec les orientations du conseil municipal et sous l'autorité du chef d'équipe aux travaux publics, le(la) titulaire de ce poste doit assister et exécuter les différentes tâches que son supérieur lui assigne. Plus spécifiquement, le(la) titulaire du poste devra :

- Réaliser divers travaux reliés à la construction ou à l'entretien des infrastructures routières, des immeubles, de l'aqueduc, des égouts et des eaux usées.
- Assister, opérer et entretenir le parc d'équipements.
- Effectuer les tâches relatives à l'opération et au suivi des installations de l'eau potable.
- S'assurer de la qualité du service à tous les citoyens.
- Effectuer toute autre tâche qui lui est confiée.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires.
- Avoir une expérience de deux (2) années ou plus dans le domaine municipal ou connexe sera considéré comme un atout.
- Détenir de bonnes connaissances en menuiserie, en plomberie ou en soudure serait considéré comme un atout.
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide.
- Posséder une des certifications de qualifications professionnelles pour les travaux d'aqueduc ou d'épuration sera considéré comme un atout.
- Démontrer une bonne condition physique.
- Être disponible pour effectuer régulièrement la garde de soir et de fin de semaine.
- Être à l'aise avec les outils informatiques de base.
- Avoir un bon jugement, de l'initiative, de l'autonomie et le sens de l'organisation.
- Avoir le sens de l'engagement et des responsabilités.
- Aimer le travail d'équipe, avoir de la rigueur, de la diplomatie et une facilité dans les relations interpersonnelles.

NOUS VOUS OFFRONS

- Emploi permanent.
- Poste à 32 heures/semaine.
- Rémunération selon les conditions en vigueur à la municipalité.

CARNAVAL DE MILOT

Le comité du carnaval tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'édition du Carnaval de Milot 2022, un gros merci à notre bonhomme Nathalie Routhier, merci à notre conseil municipal pour leur support et leur appui, merci à Anne-Marie Maltais pour sa musique, ainsi que d'avoir mis à jour la chanson du Carnaval de Milot, merci aussi à Sabrina Sirois du marché Milot pour sa bonne collaboration et son aide pour toutes les commandes. Bien sûr, à nos commanditaires qui sont très importants un gros **MERCI**.

Restaurant Dépanneur du parc
Boulangier Jonathan Dion
Lait Dary Tremblay
Café Marc Robitaille

Sans vous tous, notre Carnaval n'aurait pas connu ce succès !!!

Voici deux citations sur le bénévolat qui nous font réfléchir :

Les bénévoles

Offrent gratuitement leur temps, leur énergie, et tous les frais que cela implique.
En aucun cas ils ne sont indemnisés et aucun avantage ne leur est offert.
Leur seul salaire est votre respect, votre reconnaissance et vos remerciements!

Avant de critiquer un bénévole, assurez-vous de pouvoir le remplacer !

Le comité 2019

Valérie Tremblay
Sandra Tremblay
Maryline Tremblay
Chantale Arnold
Lynda Routhier
Lucie Cantin
Karina Jean
Mélanie Paradis



UN GRAND MERCI!



MESSAGE POUR LES PARENTS QUI DÉSIRENT FAIRE BAPTISER UN ENFANT

VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE:

- ME CONTACTER PAR COURRIEL : tardif.e@hotmail.fr OU PAR TÉLÉPHONE : 418-637-2636
- ASSISTER À UNE RENCONTRE DE PRÉPARATION AU BAPTÊME (PRÉSENTEMENT ELLE SE FAIT PAR ZOOM DÙ À LA PANDÉMIE)
- REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET NOUS LE RETOURNER AVEC TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES.

DÈS QUE J'AURAI LE DOSSIER DUMENT COMPLÉTÉS JE POURRAI VOUS DONNER UNE DATE DE BAPTÊME.

MERCI DE VOTRE BONNE COMPRÉHENSION ET N'HÉSITEZ PAS À PARTAGER CE MESSAGE!
ÉLIANE TARDIF, AGENTE DE PASTORALE RESPONSABLE DE LA PASTORALE.



Diocèse de Chicoutimi
Service des communications

602, rue Racine Est, Chicoutimi, QC G7H 1V1
418.543.0783 info@evechedechicoutimi.qc.ca
www.evechedechicoutimi.qc.ca

COMMUNIQUÉ

NOUVEAUX ASSOULISSEMENTS

Chicoutimi, 15 mars 2022 À partir d'aujourd'hui, de nouvelles mesures sanitaires pour les lieux de culte sont en vigueur. Nous venons d'en recevoir la confirmation par courriel de la Santé publique.

Dans les faits, il ne reste que deux mesures sanitaires en vigueur : le port du masque en tout temps et l'hygiène des mains. Nous n'avons plus à maintenir la distanciation physique dans les bancs. Les lieux de culte peuvent être remplis à 100%.

Pour tout le reste, nous revenons à la normale : procession pour la communion, servants de messe, chant de l'assemblée, célébration des mariages, etc.

Quant aux chorales, la seule mesure qui reste est celle du port du masque lorsque les choristes ne chantent pas.

Il est également possible de servir de la nourriture dans les salles de l'église en utilisant les services d'une personne qui, elle, servira les assiettes aux tables. Il sera possible d'utiliser les services d'un buffet. Toutefois, on fera appel à une personne qui servira elle-même les portions de nourritures dans les assiettes. On comprend ici qu'il ne sera pas encore possible pour les personnes de se servir elles-mêmes. Il est important de tenir compte du port du masque dans tous les déplacements.

Gerbes d'Or de Milot

11 juin 2022

Il y aura une journée d'activités diverses pour nos membres de la FADOQ suivi d'un souper à la **salle Desjardins du chalet récréatif.**

Surveillez les prochaines annonces dans le Milot en journal pour plus de détails et le facebook de la Municipalité.

Bienvenue à tous !

Patrick Bouchard, président

AVIS DE CONVOCATION

Le comité des Gerbes d'Or de Milot invite les membres et non membres à venir assister à l'assemblée général le **mardi 12 avril 2022 à 13h** à la salle des Gerbes d'Or.

IL y aura période d'élection on a besoin de vous pour garder notre club des Gerbes d'Or en fonction.

Patrick Bouchard, président

Le Club social de Produits forestiers Petit Paris tiens à remercier tous nos commanditaires pour leurs cadeaux.

Un gros merci à :

B.R. Mécanique
S.B.R. construction
CMS
Lubrifort
Dépanneur du Parc
Dépanneur les cousines
Excavation Ouellet
Hew-Saw
USNR
Marc Robitaille
Rématech

Produits d'entretien Boily
Applied
Entreprise Johnson
Andritz
Groupe LD
Westburne
Affûtage NJR
Comarco
Jean Coutu
Bid groupe technologie
Produits forestier Petit Paris

Klein tools
ADF Diesel
Lumen
Nicolas Tremblay, Théberge Belley
Impression Luma
Eric Tremblay
Électriciens du Nord
Horizon mobile
Air liquide
Lépine

Nouvel
horaire
Bibliothèque
Centre
internet

HORAIRE **Bibliothèque**

Mardi
9h à 11h
18h à 19h30

Mercredi
12h30 à 14h30



Port du masque obligatoire et
vous devez respecter la
distanciation de 2 mètres.

MILLE-O-SECOURS

Myriam Robert 373-2622

Claudia Mercier 373-2788

373-2432

Gilles Richard 373-2462

Nathalie Tremblay 373-2462

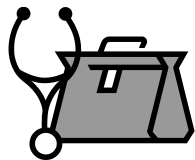
Patrick Bouchard 373-2342

Luc Fortin 373-2788

373-2432

Lise Mercier 373-2342

Geneviève Sirois 373-2047



Horaire du Centre de Service de Milot

Lundi au mercredi de 13 h à 16 h

Jeudi de 9 h à 11 h et 13 h à 16 h

Pour prendre rendez-vous avec le médecin, vous devez téléphoner au
418-276-3161 et demandez Sylvie

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

739, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 373-2266

Bibliothèque poste 2507

Directrice poste 2501

Réception poste 2500

Maison des jeunes poste 2506

CDE poste 2503

Urbanisme poste 2510

Loisirs poste 2509

Salle poste 2504

Courriel : administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Site Internet : www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Télécopieur : 418 373-2554

Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi

Réservation camping : campin.ca (418 373-2266) au bureau municipal

Ordure - Récupération

La collecte des ordures ménagères est aux deux semaines par alternance avec la récupération et les matières organiques (bacs bruns). La récupération et le bac brun sont ramassés la même journée.

Régie des matière résiduelles (RMR)

418 669-0513




Site internet pour infos sur vidange fosses septiques, matières résiduelles, etc. www.rmrlac.qc.ca

MRC Lac-Saint-Jean-Est

625, Bergeron Ouest, Alma (Québec) G8B 1V3
Service d'évaluation monsieur Jean Lapointe

418 668-3023

418 662-3061

Mars 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	14 	15	16	17	18	19
20 Messe 9 h 30	21 	22	23	24	25	26
27 	28	29	30	31		
Avril 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4 Séance du conseil 	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16

Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coder au 418-668-1234.